

« Investissement » est un mot piège !

Encadré de l'article **Ruée sur les terres. L'Europe aussi est convoitée.**
La France Agricole 3496, 26 Juillet 2013.

Interview de Michel Merlet¹ par Bérengère Lafeuille.

Qu'est-ce qui différencie l'accaparement de l'investissement ?

Investissement est un mot piège : l'investissement spéculatif n'a rien à voir avec un investissement paysan sur le long terme. La question est : qui bénéficie des retours sur investissement? Quant au terme « accaparer », il signifie prendre pour soi seul, mais pas forcément illégalement. Il y a deux facettes : l'appropriation et la concentration.

Quelle est la cause de ce phénomène ?

Les sommes d'argent acquises rapidement sur les marchés financiers peuvent s'évanouir aussi brutalement. Autant les placer dans des terres ou des fermes ... à condition d'en tirer un profit suffisant. Pour cela, l'essentiel de la valeur ajoutée doit servir à rémunérer le capital. Ce qui implique quatre conditions : la possibilité d'utiliser de grosses machines nécessitant très peu de main d'œuvre, de bas salaires pour cette main d'œuvre, des accords entre gouvernements offrant des conditions favorables aux investisseurs et un foncier bon marché. Ces conditions ne sont pas réunies dans les pays les plus industrialisés. A l'inverse, l'Europe de l'Est est extrêmement exposée. Les aides Pac peuvent même aider les accapareurs à payer le loyer de la terre ...

Croyez-vous aux accords d'investissement « gagnant-gagnant » ?

Oui : l'entrepreneur gagne et le gouvernement gagne. Mais la société ? Attention aux accords gagnant-gagnant-perdant ! La recherche du profit maximum a des conséquences sur l'environnement et l'emploi. On veut faire croire que les entrepreneurs étrangers apportent le développement. Mais si toutes les agricultures du monde suivaient la même évolution qu'a connu l'agriculture française (3 % des actifs) il faudrait créer 3,7 milliards d'emplois au niveau mondial en 2050...ça ne sera pas possible. En plus, l'agriculture familiale produit souvent plus de richesse nette par hectare que les grosses entreprises. Au-delà du débat éthique, il faut avoir un débat sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux !

La France peut-elle être une cible ?

La spéculation sur le prix des terres agricoles existe dans des zones particulières : vignobles de qualité, développement résidentiel. Mais globalement, il n'y a pas d'«accaparement». Mais il y a de moins en moins de place pour les petits agriculteurs. La menace est différente : par exemple le développement de structures sociétaires et d'entreprises de services qui gèrent de fait les fermes en échappant au contrôle des structures. Le risque est de faire de l'agriculture sans paysan, alors que notre agriculture s'est modernisée avec succès sur la base de l'agriculture familiale.

¹ Directeur de l'Association AGTER, Association pour améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles [www.agter.asso.fr]